

Bulletin d'histoire politique

Sur Marcel Trahan

Renée Joyal



Volume 14, numéro 3, printemps 2006

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1054477ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1054477ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique
Lux Éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Joyal, R. (2006). Sur Marcel Trahan. *Bulletin d'histoire politique*, 14(3), 259–262.
<https://doi.org/10.7202/1054477ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2006

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Sur Marcel Trahan

RENÉE JOYAL¹

*Professeure associée à l'Université du Québec à Montréal
Faculté de science politique et de droit*

Marcel Trahan est bien connu au Québec à titre de coroner du district de Montréal (1961-1965) et de juge des enfants (1965-1984). Né en 1914 à Nicolet, bachelier ès-arts du séminaire de cette ville, Marcel Trahan entreprend des études de droit après un bref séjour au noviciat de l'abbaye bénédictine de Saint-Benoît-du-Lac. Issu d'une famille bourgeoise (son père est nommé juge à la Cour supérieure après avoir été député libéral à Québec, de 1911 à 1917, puis à Ottawa, de 1917 à 1923), il attache une grande importance à la vie spirituelle et se préoccupe tôt de questions sociales. Bien qu'il n'ait pas fait carrière comme politicien, son parcours recoupe plusieurs aspects de la vie politique du Québec des années 1935 à 1960. En voici quelques exemples.

LA LUTTE ANTICOMMUNISTE

Pendant ses études de droit à l'Université de Montréal (1935-1939), Marcel Trahan participe activement à diverses activités étudiantes, notamment la Société des débats et la *Revue bleu et or*. Le fort courant anticommuniste qui traverse alors la société québécoise trouve un écho chez les étudiants, qui organisent diverses manifestations, dont certaines assez costaudes. « Il existait alors à Montréal, raconte Marcel Trahan, une Société des amis de l'Union soviétique, dirigée par un ancien oblat du nom de Giguère. Il y avait également un journal communiste, *Le Clairon*. La Société avait son siège rue Sainte-Catherine, un peu plus à l'est que la faculté : au deuxième étage se trouvait une salle de danse, qui servait aux activités sociales de la Société, et le troisième étage était utilisé à des fins d'enseignement et de "propagande". Un magasin 5-10-15 occupait le rez-de-chaussée. Nous y sommes allés à plusieurs étudiants, nous avons ouvert les portes à coups d'épaule et jeté

par les immenses fenêtres divers objets à la rue : pianos, dactylos, etc. Dans les toilettes, les cabinets ont été arrachés et les robinets ont été ouverts : les locaux du 5-10-15 ont été inondés. Monsieur Giguère a intenté une action, mais ça s'est terminé en queue de poisson. . . Tout cela s'est réglé, y compris les dégâts au 5-10-15, avec le recteur de l'Université de Montréal, monseigneur Maurault, et on n'en a plus entendu parler ».

LA NOMINATION DES FONCTIONNAIRES

Avant l'apparition, durant les années 1960, d'une véritable fonction publique québécoise, la nomination des fonctionnaires relevait souvent de l'allégeance partisane. Il valait mieux « être du bon bord » et aussi bien vu que possible de son député. Devenu avocat, Marcel Trahan exerce le droit durant quelques années en pratique privée. Il plaide à quelques reprises devant la Cour des jeunes délinquants et s'intéresse de près à la fondation de l'Institut familial, une œuvre des pères Franciscains. En 1942, il y donne une conférence sur la délinquance juvénile à laquelle assistent les trois juges alors en fonction à la Cour des jeunes délinquants. Impressionné par ses idées et ses connaissances, le juge Robillard, qui exerce les fonctions de juge en chef de ce tribunal sans en avoir le titre, recommande sa nomination comme conseiller juridique de cette Cour.

Les libéraux d'Adélard Godbout sont alors au pouvoir et Marcel Trahan, on le sait, est issu d'une vieille famille libérale. Sa compétence pour exercer cette fonction est indéniable, mais le fait d'appartenir au parti au pouvoir ne nuit certes pas à sa nomination. Il travaille alors d'arrache-pied à la réorganisation des services de la Cour, qui en avaient un urgent besoin. En 1944, les libéraux sont défaits et l'Union nationale de Maurice Duplessis prend le pouvoir. Ce changement de gouvernement a-t-il affecté la carrière de Marcel Trahan ? « J'ai eu la chance, se souvient-il, de ne pas subir le genre de problèmes que d'autres ont connus. Mon père avait pratiqué le droit à Trois-Rivières avant de s'établir à Nicolet. Maurice Duplessis et lui avaient alors fait connaissance et des liens d'amitié s'étaient créés entre eux. Lorsque je rencontrais Duplessis, c'était un peu comme si j'étais son fils ». En 1947, Maurice Duplessis le nommera d'ailleurs greffier de la Cour, laquelle devient en 1950 la Cour de bien-être social. Paradoxalement, c'est sous le règne de Jean Lesage que Marcel Trahan sera « dégommé », à la suite de pressions exercées tant sur les autorités civiles que religieuses. Sa forte personnalité et les changements qu'il avait apportés à la Cour en avaient dérangé plus d'un. On le nomme alors coroner (1961) et, après quatre années passées selon ses propres mots

« au royaume d'Achéron », il revient en 1965 à la Cour de bien-être social, cette fois comme juge nommé par ce même gouvernement libéral.

Il faut par ailleurs souligner qu'à l'époque où il a agi comme conseiller juridique puis greffier à la Cour, Marcel Trahan a constaté des lacunes sérieuses chez certains fonctionnaires, dont plusieurs devaient leur nomination à l'appartenance au « bon parti ». Il a alors favorisé par tous les moyens à sa disposition la formation des agents de probation, qui avaient pour tâche d'analyser la situation des enfants traduits devant la Cour et de les accompagner par la suite dans leur processus de rééducation. « Après mon entrée en fonction, relate-t-il, j'ai eu le sentiment que les agents de probation ne connaissaient pas suffisamment bien ce qui se faisait dans les institutions avec lesquelles ils traitaient et où ils recommandaient le placement des jeunes. J'ai donc organisé des rencontres à leur intention dans des institutions comme le mont Saint-Antoine ou encore chez les sœurs du Bon-Pasteur. J'ai également demandé au gouvernement l'appui nécessaire pour que les agents de probation puissent suivre des cours chez les sœurs du Bon-Conseil (celles-ci rappelés-le, sont à l'origine de la création de l'École de service social de l'Université de Montréal), ce qui a amélioré les choses ».

DES RELATIONS DIRECTES AVEC L'APPAREIL D'ÉTAT

Entre 1943 et 1961, Marcel Trahan participe à de nombreux comités d'étude. Il est en relation constante avec le Procureur général et les membres de son cabinet. Ses connaissances et son bon jugement, joints à une force de persuasion peu commune, lui permettent d'exercer une influence directe et certaine sur l'évolution des lois et des pratiques. Il agira de même alors qu'il sera coroner. Il a présidé à ce titre des enquêtes mémorables, dont celle concernant la mort de Wilfrid-Vincent O'Neill, à la suite de l'explosion d'une bombe déposée près d'un manège militaire par des membres du F.L.Q. Il a largement contribué à moderniser la loi relative aux coroners, cette vieille institution britannique, et à en éliminer les aspects les plus détestables. Il a joué un rôle déterminant dans la formation du personnel de la Cour de bien-être social, devenue plus tard Tribunal de la Jeunesse, puis Chambre de la Jeunesse de la Cour du Québec, et a pavé la voie à l'instauration de processus d'embauche fondés sur la compétence dans ce secteur. Homme de culture et d'humour, Marcel Trahan fut un précurseur dans tous ses champs d'activité.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Renée Joyal a publié, en collaboration avec Jean Trépanier, *Marcel Trahan. En quête de justice et de fraternité*, Sainte-Foy, Septentrion, 2005, 197 pages.